

Comte G. Grandpierre au bon d'appel

ABONNEMENTS.

EDITION DE TROIS PIASTRES... ANNUAL... QUARTERLY... MONTHLY...

COURRIER DE ST.-HYACINTHE.

POLITIQUE, AGRICOLE, LITTERAIRE ET D'ANNONCES.

Toutes Lettres, etc., doivent être adressées à CAMILLE LUSSIER, Editeur-Propriétaire.

ANNONCES.

Première insertion, 8 cents par ligne... JOURS DE PUBLICATION... BUREAU D'IMPRIMERIE...

Vol. 14 Edition Semi-Quotidienne.—St. Hyacinthe, SSmedi, 15 Septembre 1866. No 82

ETABLISSEMENT CANADIEN DE MEUBLES DE MENAGE. No. 427, RUE NOTRE-DAME. CHS. E. PARISEAU.

ADRESSES D'AFFAIRES. CHAGNON, SICOTTE ET GANOTOT. AVOCATS.

FEUILLETON. LE MONTAGNARD OU LES DEUX REPUBLIQUES. PREMIERE PARTIE.—1793.

réellement qu'aux heures où George était près d'elle; alors les couleurs revenaient à ses joues...

depuis que je vous ai vues. Et nos petit travaux d'aiguille, et nos broderies, nous allons le reprendre, n'est-ce pas? Voilà l'heure de la prière...

NOUVELLE Maison Canadienne. EPICERIES ET FERRONNERIES. RUCHES ET ABEILLES. La Ruche de l'Amateur.

ACHILLE BASTIEN, AVOCAT. M. BASTIEN se chargera aussi de toute collection d'un voutin bien lui confier.

Il y eut un léger frémissement sur les traits de Charolais, et il murmura à demi-voix: —Allons pour cette fois, je n'ai pas eu la main heureuse.

—Un soir qu'elle était ainsi oubliée de la vie et d'elle-même, ses yeux s'arrêtaient sur un enfant de quatorze à quinze ans...

—Mais comment est-tu ici?... ici... à Paris... pauvre enfant!... n'y reste pas!

AVIS IMPORTANT. M. JOS. FITCHETT. Informez respectueusement le public de ST. HYACINTHE.

HOTEL A ST. GESAIRE. M. FRANCOIS CHABOT, tient maintenant l'Hotel ci-dessus occupé par M. PIERRE GILGAILL.

—Je révo dit-elle, jours calmes et paisibles, de moi, je pouvais revenir vous à ma pensée? Pour ce qui est de moi, c'est un autre homme que celui qui s'est enlevé...

—Mais c'est bien lui... c'est Petit-Pierre... Petit-Pierre... répéta la jeune fille d'une voix attendrie.

—Mais toi, mademoiselle. Au moment où l'on a arrêté notre mère, elle m'a fait un signe; j'ai compris qu'elle voulait me parler...

Gare aux Féniers!!! BRADFORD & MERCIER MARCHANDS. ST. EPHREM D'UPTON, MARCHANDISES SECHES.

ROYAL VICTORIA HOTEL. ROBERT PICHÉ, PROPRIÉTAIRE. SOREL, C. E.

—L'espèce de vaccination que George éprouvait pour cette jeune fille ainsi pâle et ébahie, était étrange. Il ne cherchait pas à lire dans la pâleur de ses joues...

—L'enfant ne se fit pas dire deux fois et il s'élança dans l'escalier. Jeanne courut à la porte; le sang glacé revenait à ses veines, la vie remontait à son cœur.

—Et tu iras remettre ce paquet à son adresse. N'est-ce pas que c'était bien beau à elle de penser à tout ça, dans un moment comme celui-là?

Département des Finances, DOUANES. M. J. A. MERCIER est agent pour la Compagnie d'Assurance dite 'The London, Liverpool & Globe.'

A VENDRE. DEUX TERRES en pleine culture, appartenant au soussigné, situées aux SOIXANTE DE LA PRÉSENTATION.

—Après cette scène douloureuse où toutes les larmes de son cœur avaient débordé malgré elle devant M. Dupuis, elle ne laissa plus échapper un murmure.

—C'était sacré, ça, mademoiselle; quand tout à coup... fin... pour elle... la pauvre... sainte femme... je n'ai plus regardé à droite, ni à gauche; j'est-ce que ça me faisait? Je suis parti; et je suis venu... Ah!... c'est bien long à faire à pied le chemin... Allez, mademoiselle, j'ai cru que je n'arriverais jamais...

—Et tu y a retourner à Orange, mon pauvre Petit-Pierre? —Oui, mère Ursule.

Oh ! non !... On y tue tout le monde, là-bas A Orange !... pour quoi ?... Mère Ursule n'est plus là. Non ! je vais au hasard sans savoir où, jusqu'à ce que j'aie atteint l'âge, et alors... alors ils me tueront comme les autres.

— Ils comparaisaient aujourd'hui devant le tribunal révolutionnaire. Oh ! ce serait une grande calamité qu'il leur arrivât malheur... Mais Marat n'a-t-il pas été cité aussi devant ce tribunal ?... Il en est sorti triomphant couronné de fleurs, plus grand et plus puissant que jamais... Danton aussi est comme Marat, l'idole des masses... Oh, Marianne, il y a des moments où il faut que la pensée se fasse de pierre et le cœur de marbre. Ce Danton a une parole qui tue, Camille un plume qui déchire. La raison se perd au milieu de chaos terrible. Marchons-nous donc au milieu des ténèbres ? Partout des complots des ennemis cachés sous des visages patriotes. Ne visez-t-on donc pas assez de sang encore ?... pour que la trahison germe ainsi sur chaque partie du sol ?

Le Capitaine Carter est celui-là même qui s'est conduit si lâchement durant la dernière invasion des Fénéens. Les rapports officiels, rédigés par une main anglaise amie du lâche Capitaine, constatent qu'il ne paraît avoir été coupable que d'une erreur de jugement.

un vaste champ d'or. Je l'envoie un échantillon de la poudre d'or que l'on trouve dans la ville même d'Idaho.

deur une adresse toute de circonstance et remplie de délicatesse. Il exprima, au nom de ses paroissiens, le bonheur qu'ils avaient de posséder au milieu d'eux un prince de l'Eglise, un nouveau Xavier. Tous le complimentèrent assurément. La bourse de 25 louis qu'ils présentèrent, en ce jour, à Sa Grandeur, lui assure les sympathies que toute la paroisse nourrissait pour lui.

Il ne sera tiré de cet ouvrage que le nombre de copies demandées par les souscripteurs.

ATTENTION ! ATTENTION !

M. le Dr. Mathieu, dentiste, no. 192, Rue Notre-Dame, peut maintenant, par un procédé tout nouveau, extraire les dents les plus endommagées et les plus douloureuses, sans causer aux patients la moindre douleur.

PAIN-KILLER VÉGÉTAL DE PERRY DAVIS, ANCIEN PHARMACIEN. CURATIF DU CHOLERA DOULEUX D'INTESTINS.

COURRIER DE ST-HYACINTHE

SAMEDI, 15 SEPTEMBRE 1866.

On a fait quelque bruit à Montréal à propos de la nomination présumée du Capitaine Carter à la charge de député-assistant-adjutant-Général. Tous les journaux anglais et français ont protesté d'avance contre cette nomination.

Cérémonie Religieuse.

Hier, Fête de l'Exaltation de la Ste. Croix et cinquième anniversaire de la fondation de la Communauté du Précieux Sang, Mgr. l'Evêque de St. Hyacinthe, assisté des Révérends MM. Desmazures, et Giband, du Séminaire de Montréal, recevait, dans la chapelle du Monastère de la dite Communauté, la profession religieuse de Delle Hermine Dugas dite Sœur Rose de Marie, de la ville de Montréal et donnait le voile blanc aux Delles. Emélie Fitzpatrick dite Sœur Marie de la Rédemption, Emma Lefebvre dite Sœur Marie de Ste. Agnès, de la ville de Montréal, et Sophie Gendron dite Sœur Thérèse de Jésus, de la Paroisse de Ste. Rosalie.

CORRESPONDANCE.

Un vieil ami, un ami de collège, aujourd'hui revêtu de l'ordre sacré de la prêtrise et missionnaire sur la terre étrangère, nous écrit, des contrées lointaines où il répand les lumières du christianisme, une lettre extrêmement intéressante. Elle est datée d'Idaho-City, territoire d'Idaho, le 4 Août 1866.

Ordonnance à St. Césaire.

Dimanche, une cérémonie bien solennelle se faisait dans l'Eglise de St. Césaire, sous les regards avides d'un peuple immense. Mgr. l'Evêque de St. Boniface y conféra l'Ordre sacré de la Prêtrise à M. F. Andet, enfant de la paroisse. Sa Grandeur était assistée des Révérends MM. Lavallée, curé de St. Vincent, et Gaboury curé de Milton, remplissant les fonctions de Diacre et Sous-Diacre d'honneur. M. Provencal, curé de St. Césaire, faisait l'office d'archidiacre. M. Ponton, directeur du Collège de Ste. Marie de Monnoir, et Plamondon, agissaient comme Diacre et Sous-Diacre d'office ; l'Eglise était richement et élégamment décorée.

Exhibitions de Comtés.

L'Exhibition Agricole des comtés suivants est fixée aux dates et lieux suivants, savoir : Comté de St. Hyacinthe, à St. Hyacinthe, mardi, le 2 octobre 1866. Comté de Bagot, à St. Liboire, mercredi, le 3 octobre 1866. Comté de Rouville, à Rougemont, jeudi, le 20 septembre 1866. Comté de Vercheres, No. 2, à St. Marc, mardi, le 25 septembre 1866. Comté de Richelieu, à Ste. Victoire, jeudi, le 4 octobre 1866. Comté de Wolfe, No. 1, à Weedon, jeudi, 27 septembre 1866. Comté de Wolfe, No. 2, à St. Camille de Wotton, mardi, le 9 octobre 1866.

Annuaire de Ville-Marie.

ORIGINE, UTILITÉ ET PROGRÈS DES INSTITUTIONS CATHOLIQUES DU CANADA. L'auteur de l'Annuaire de Ville-Marie, ayant l'intention, s'il reçoit l'encouragement nécessaire, d'étendre son travail historique sur les institutions catholiques à tous les diocèses de Canada, en commençant par celui de Montréal, prie messieurs les membres du clergé et les amis de l'histoire de vouloir bien lui donner leur concours et souscrire pour un nombre de copies suffisant pour lui permettre de payer au moins les frais d'impression.

Les alarmistes nous crient que le grains ne se vendra pas cette année parce que le traité de réciprocité est abrogé.

Que ceux qui ont du grains à vendre ne se hâtent pas trop de s'en débarrasser, car la récolte est assez faible partout, que le grains devra obtenir un prix très élevé. Nous apprenons que des commerçants de grains de cette ville, ont reçu des commissions, et ils doivent payer cher, en commençant par les prix de l'an dernier ; il paraît que la graine de lin se vendra jusqu'à deux piastres et plus.

C'est par oubli que nous n'avons pas donné crédit à la Minerve de l'article, publié dans notre dernier numéro, sur le commerce du Canada avec les Provinces Maritimes.

Mgr. l'Evêque de Portland, accompagné de son Vicaire-Général, M. Muller, était en cette ville, hier, en route pour Québec.

Que les amis et partisans de l'annexion valent la liberté dont on jouit aux Etats-Unis sous le système Yankee, les canadiens français comprendront toujours le danger pour leur foi dans ce pays de coeagne.

L'année dernière à Chicago, il y a eu un divorce par chaque 10 mariages ce qui fait la jolie proportion du dixième de la population qui partage cette absolue liberté ! De là chez les marmons, le chemin est très court.

Le nommé Félix Robitaille de cette ville a été condamné jeudi, à subir un procès à la Cour Criminelle, pour vol.

Un nommé Licot manœuvre employé à la construction de l'Hotel-Dieu de cette ville est tombé accidentellement, mercredi matin du troisième étage de cet édifice et a reçu de graves contusions mais on espère le sauver.

Le Percepteur du Revenu vs. Dubord. Le jugement a été rendu hier dans cette cause qui a causé un intérêt plus qu'ordinaire. Il a été jugé que le reçu du Percepteur du Revenu pour le coût d'une licence, ne pouvait tenir lieu de cette licence même, et le défendeur a été condamné à payer \$50.00 d'amende et les frais de poursuite.

New-York, 12.—Le correspondant du Herald à Monterey, Mexique, écrit en date du 22, que le gén. Sheridan lors de sa visite à Rio Grande, a conseillé à Cortinas de renoncer à l'autorité de Charajal, vu que toute difficulté entre eux pouvait compromettre grandement la cause républicaine.

La visite du gén. Sheridan a rempli de confiance les marchands de Matamoros et de la frontière.

New-York, 12.—Une dépêche de la Nouvelle-Orléans dit que l'on a informé que 6 soldats de couleur ont été dernièrement assassinés à Jefferson Texas.

Une dépêche de Nashville dit que les autorités civiles de cette cité ont donné ordre de mettre en liberté sans procès quatre hommes accusés d'avoir tué un nègre.

Albany 12.—Une explosion terrible a eu lieu aujourd'hui. Le moulin à scie de H. G. Rook a sauté, vers 10 heures, et a tué 10 à 12 personnes ont été tuées, et 8 à 10 grièvement blessées. On ne sait pas quelle est la cause de cette explosion l'ingénieur ayant été tué. Les pertes s'élevaient à \$20,000.

Washington, 12.—Le secrétaire McCulloch n'entend pas céder à la pression que l'on exerce sur lui pour le forcer à disposer d'une partie de l'or qui se trouve dans le trésor.

L'on croit que l'abondance de l'or qui vient de l'Europe et de la Californie suffira pour satisfaire à la demande et réduire la prime avec toute la rapidité compatible avec les intérêts publics.

New-York 12.—Le correspondant du Herald à Rio-Saniero écrit en date du 8 août; La guerre dans le Paraguay se continue. Aux dernières nouvelles, les alliés étaient encore dans la même position, c'est-à-dire dans un marécage, sous les canons de l'ennemi, incapables d'avancer ni de reculer. La petite révolte d'une nature très maligne, est déclarée parmi les alliés et fait de grands ravages.

Les Paraguayens avaient reçu un renfort de 10,000 hommes.

Londres, 12.—Le Times d'aujourd'hui admet dans son éditorial que l'empire du Mexique a fait son temps et il pense que le pays devrait être laissé à lui-même.

Nashville, Tenn., 13.—Hier, il y a eu en cette cité 6 cas de choléra et 1 décès.

Baltimore, 12.—Près de 3,000 personnes assistaient hier, au pique-nique fénién du Parc Darley. Le Président Roberts était absent mais on remarquait la présence du gén. O'Neil, qui a fait un discours à sensation. Le capt. Hines, ci-devant de l'Etat major du général Sweeney, a aussi fait un discours.

Paris, 12 à midi.—Napoléon a envoyé quelqu'un au Mexique, en mission spéciale pour conférer avec Maximilien.

Vienne, 12 à midi.—Les négociations pour le traité de paix entre l'Autriche et l'Italie avancent avec rapidité.

Berlin, 12 à midi.—L'Algemeine Zeitung d'aujourd'hui publie un article sur la question d'Orient dont la mise sur le tapis par la Russie ne peut être faite dans des vues pacifiques et pour des motifs paisibles.

—Le Révérend M. F. Aubry nommé à la cure de St. Jean est arrivé lundi soir en cette ville. Il était accompagné d'un autre prêtre dont le nom nous est échappé et de M. H. Laroque de cette ville. Un bon nombre de citoyens se rendirent au char pour le recevoir et le suivre au presbytère. — Franco-Canadien.

R. C. TANGUAY.

Nous lisons dans le Journal de Lévis: Nous jetons notre nom sur le tapis vert du Journalisme. Il est donc nécessaire de dire quelle va être notre mise en jeu? d'autant plus que nous n'avons ni le prestige ni l'éclat d'un nom connu. Ce sera court. Nous n'avons pas de passé; d'avenir, nous ne savons. Notre père était comme nous, notre aïeul aussi. Nos adversaires sauront désormais qui nous sommes. Rien de notre côté ne pourra les empêcher de nous regarder en face s'ils s'en sentent le coeur. Nous ne les éblouirons pas du moins par le faste de notre nom.

Les nouvelles sont rares dans ce temps-ci. Le télégraphe transatlantique n'a pas trop à faire sans doute de féter l'heureux rétablissement de son frère aîné qui fonctionne maintenant à ses côtés. De tels succès ont mis à l'oeuvre nos frères Yankees. Il paraît qu'une compagnie a souscrit une somme de 10,000,000 de piastres pour jeter un nouveau lien entre l'Europe et l'Amérique. Que fera-t-on après cela, car c'est déjà vulgaire, un télégraphe transatlantique.

Le correspondant régulier du Globe, qui écrit à ce journal, des Etats-Unis, met le Canada en garde contre les dangers d'une invasion par les féniens et prétend que ceux-ci font des préparatifs considérables pour une attaque très-prochaine. La prudence est la mère de sûreté, et dans tous les cas, le plus sage est de se tenir prêt contre ses ennemis.

M. le Chevalier Taché est à Québec où il doit faire une collection de différents objets pour être envoyés à l'Exposition de Paris qui s'ouvre en Avril prochain.

—Lord Monck a chargé le Dr. Kirwin, de Québec, d'acheter au compte des autorités impériales, mille chevaux de race canadienne. Ces chevaux sont maintenant reconnus les meilleurs qui puissent avoir une cavalerie; ils endurent sans se fatiguer les plus longues privations et les plus rudes fatigues, quoiqu'ils soient inappréciables en temps de guerre, surtout pendant les rigoureux hivers de notre pays.

On donne comme une chose à peu près certaine que le major de Montnach va être nommé à la place laissée vacante par la mort du colonel Suzor, et que le major Lamontagne remplace M. de Montnach comme major de brigade.

Un extra de la Gazette officielle nous fait connaître que le gouvernement a supprimé les ports francs.

—Les nattes valent au 6/11 le minot sur le marché de Toronto.

MONUMENT AUX VICTIMES.—Le grand excursion à New-York et Washington qui n'a eu lieu il y a une quinzaine de jours était organisée dans le but de se procurer les fonds nécessaires à la completion du monument aux victimes politiques de 1837-38. Ce monument de la reconnaissance nationale et entreprise et mené à bonne fin, grâce à l'énergie et à la persévérance de ses entrepreneurs, sera terminé l'automne prochain. Une grande fête conviera alors à ses pieds tous les patriotes canadiens.

Le produit net de l'excursion, toutes dépenses payées, s'éleva à \$372.11.

—Le Coronaire a institué une enquête dans la maison de Louis Lefort, l'homme que l'on suppose avoir été tué à Caughnawaga. Lefort occupait une petite maison sur un morceau de terre qu'il cultivait. Il possédait aussi un fourneau à chaux environ 40 verges de sa résidence. Il avait coutume de passer la nuit près de ce fourneau pour alimenter les flammes. Il avait une de ses filles mariée à un nommé Wilson, avec lequel elle est séparée depuis quelques temps. Elle demeure maintenant aux Etats-Unis.

Voici les faits que l'enquête a fait connaître jusqu'à aujourd'hui:

Le soir du 31 du mois dernier, Lefort vint souper avec ses deux petites filles, dont l'une est âgée de 10 ans et l'autre de 12. Quelque temps après le souper, à la tombée de la nuit, il se rendit à son fourneau avec une robe de buffle pour y passer la nuit. Les jeunes enfants se couchèrent et s'endormirent. Elles furent éveillées pendant la nuit par quelque un qui marchait dans la maison.

L'une d'elle demanda que était là, et Wilson répondit qu'il cherchait une hache pour bûcher du bois, mais qu'il ne pouvait en trouver. Il sortit alors de la maison. Le lendemain matin, il se rendit à la maison de Lefort, et les jeunes filles lui demandèrent où était leur père. On leur dit qu'il était allé aux Etats-Unis rejoindre son fils pour travailler. Il demeurera toute la journée auprès du fourneau à chaux et alimenta le feu. Il agit de la sorte jusqu'au dimanche soir. Alors il se rendit au Sault St. Louis pour voir sa belle-mère, et lui demanda si elle avait vu son mari. Quelque peu surprise elle lui demanda s'il n'était pas avec ses enfants. Wilson répondit que non, mais il donna à entendre qu'il pourrait bien être allé chez son fils. Alarmée, Mad Lefort se rendit chez elle lundi, matin, mais elle ne put être prise sur la direction qu'avait prise son mari.

Alors Wilson dit qu'il viderait le fourneau lorsque la chaux serait suffisamment cuite. La manière avec laquelle il transporta la cendre qu'il déposa en plusieurs endroits, excita les soupçons, et quelqu'un ayant examiné la cendre, y trouva des os que le Dr. Laberge, de Ste. Philomène, pense être des os humains. Outre cela, on a trouvé des boutons militaires des Etats-Unis, la boucle d'une ceinture que Lefort avait coutume de porter, et la boucle d'une paire de pantalons.

L'enquête se continuera lundi prochain, à l'hôtel de Caughnawaga.

—Le capitaine Winslow, du fameux Kersage est arrivé avant hier à Montréal. Il loge au St. Lawrence Hall.

—On dit que le chef de la police du gouvernement est allé en Angleterre à la recherche du Col. Brown, le défectionnaire.

—Lundi après-midi, un individu de Lévis nommé William Leblanc a frappé son épouse avec un couteau et lui a fait une grave blessure au côté gauche. Il était dit-on sous l'effet de la boisson.

—Un nommé James Condon, de la Basse-Ville de Québec s'est suicidé le 9 du courant en se jetant à l'eau. Il avait le délire depuis quelques jours. On l'avait enfermé et il n'a pu exécuter son dessin qu'en échappant à la surveillance de ses gardiens.

—Le vapeur Artic appartenant à M. Tibbits, de Québec vient d'être acheté par le gouvernement impérial, paraît-il pour servir de canonnière sur les lacs. Le commandant de l'Aurora accompagné d'ingénieurs l'a visité vendredi et trouvé propre à cette destination. Dans un voyage d'essai l'Artic a filé 15 noeuds à l'heure.

—Samedi on a trouvé dans une cave des maisons incendiées de la rue Champlain à Québec, le corps de Thomas Kennet, ci-devant capitaine du Gold and Light. Il a été vu pour la dernière fois jeudi soir. Depuis une semaine il était continuellement en boisson. Il a été trouvé une bouteille à côté de lui et une autre sous sa tête. Il serait embarrasser ces jours-ci à bord d'un autre bâtiment comme second. L'enquête a eu lieu et le verdict du jury a été; "Mort par excès de boisson."

Nos nobles visiteurs le Marquis de Monthon, le comte de Motaine, le baron Portals et le vicomte Southwell ont été visiter Son Excellence lundi, à son bureau en cette ville, accompagnés du consul-général de France, et du lieutenant-colonel Irvine, aide-de-camp du gouverneur. Le soir, ils dînèrent à Spencer Wood. —Journal de Québec

On demande de Montréal que les habitants de Stanbridge, Dunham et de St. Armand s'arment en prévision d'une nouvelle invasion de féniens. Ils prennent toutes les mesures nécessaires pour ne pas être à la merci des brigands.

AVIS SPECIAL.

LA SALSEPAREILLE DE BRISTOL.—Les polypes sortis des entrailles de la terre et semblables à des méduses tiennent tous des milliers de personnes. La poudre et les baumes ne font pas la moitié des victimes. La Salsepareille de Bristol est exempte de spécimens minéraux, qui sont le malheur du genre humain. Les triomphes continuels obtenus pendant 35 ans par la Salsepareille sur les scrofules, le cancer, érysipèles et toutes les maladies de la peau, de la chair, des articulations et des glandes, sont dus uniquement au Régime Végétal. C'est le seul médicament qui ait jamais été préparé par l'homme, qui chasse du système le virus de maladies malignes, et qui est en même temps fortifiant la constitution. C'est la force pour les faibles, la vitalité pour les vieillards, un baume soulageant pour les agonisants, un élixir vivifiant pour les abatés, un remède certain pour toutes les difficultés du beau sexe, et pour tous, le plus sûr et le plus innocent moyen offert par la science pour prévenir et guérir toutes les souffrances humaines. 373

ATTENTION ! ATTENTION !

M. le Dr. Mathieu, dentiste, No. 192 rue Notre-Dame, peut maintenant, par un procédé tout nouveau, extraire les dents les plus endommagées et les plus douloureuses sans causer aux patients la moindre douleur.

C'est avec un grand plaisir que nous attirons de nouveau l'attention de nos lecteurs sur les qualités supérieures des Pastilles-a-Vers Végétales de Devins. Ce remède si nécessaire pour nos enfants est sans contredit préférable à toutes autres préparations de ce genre, nos médecins en approuvent l'usage et le débit considérable qui se fait de ces Pastilles est une garantie de plus de leur efficacité.

Nous disons donc aux mères de famille: mères, ne craignez rien; ces Pastilles sont parfaitement inoffensives; elles sont préparées sous la direction immédiate de MM. Devins et Bolton chimistes, à Montréal.

HEUREUSE IGNORANCE.—Selon sir Astley Cooper, personne ne devrait sentir qu'il a un estomac. Ce ceux qui sont rapelés tous les jours à l'existence de cet organe, par la douleur et tous les compagnons de la dyspepsie, ceux dont l'estomac digère lentement, imparfaitement, et avec les sensations que la plume se refuse à décrire, dont tout le système est en désordre et font simplement l'essai des pilules de Bristol ouverts en su re. Leur martyre cessera bientôt. Ils oublieront qu'ils ont les estomacs, excepté quand l'appétit aiguïssé par ce remède stomochique leur rappelle que rétabli, il exige un surcroît de nourriture. Ils n'éprouveront plus d'oppression après avoir mangé, ni de douleur au côté droit, ni constipations. Les guérisons accomplies par ce remède végétal pur et incomparable sont complètes et radicales. Ces pilules sont contenues dans des fioles en verre et se conservent sous tous les climats.

Commis Demandé.

Un jeune homme bien qualifié, muni de bonnes recommandations, ayant deux ou trois ans d'expérience dans un magasin général, trouverait une bonne situation en s'adressant de suite au sousigné.

VICTOR COTÉ.

14 septembre.

TERRE A VENDRE

A QUATRE ARPENTS DE L'EGLISE ST. DOMINIQUE. Deux arpents sur Trente, avec une belle Scierie, dont 10 arpents sont bien boisés en bois franc et le reste en culture, avec une grange, une écurie et une étable. De plus UN EMPLACEMENT en face de la terre avec un grand jardin et une maison de briques bien finie. S'adresser à O. CHALIFOUX, Facteur de Moulins à Battre. St. Hyacinthe, 27 août 1866.

A LA LIBRAIRIE DE M. A. KEROACK

On vient de recevoir quelques exemplaires du livre si dramatique et si intéressant du Chevalier Roul Sporzi, splendidelement illustré. Prix \$1. De plus le roman canadien Charles Guérin, par l'hon. P. J. O. Chauveau, devenu très rare. Antoinette de Mircoort. Le Langage des Fleurs. Le Bandit Californien, illustré, roman historique plein d'actualité et d'intérêt. Essais Poétiques de L. P. Lemay. Les Mémoires de M. de Gaspé. L'Histoire de la Colonie Française, par M. l'Abbé Faillon, ouvrage indispensable et magnifique sous tous les rapports, le 4e volume est sous presse. Le Code Civil, édition canadienne, avec référence. Cet ouvrage attendu avec tant d'impatience devait subir encore un nouveau délai, vu qu'on y ajoutera les changements survenus depuis l'impression faite par le gouvernement, il sera prêt vers le 15 ou le 20 sept. Et un grand nombre d'autres ouvrages trop longs à énumérer, ainsi que d'autres rituels. St. Hyacinthe 24 août 1866.

TERRE A VENDRE.

A LA MONTAGNE DE MASKA. UNE belle terre de 67 1/2 arpents de terre, dans le Rang de St. Charles, dont près de 60 arpents en bonne état de culture, et près de 8 arpents en BOIS FRANC, ce qui forme une belle Scierie de 600 arbres. Avec une Maison, une Grange de 30 sur 40, Etables, Remises, etc., sur la terre il y a de l'eau en abondance par un bon puit et une ressource qui ne tarit jamais. Pour les conditions, qui seront libérales, s'adresser sur les lieux à JOHN KANE. 14 juillet, 1866

TERRE A VENDRE.

SITUÉE DANS LE Township de Stanbridge, A une distance de moins de 2 milles du Village et 3 milles de Freileibsburg. Cette terre consiste en 200 Acres, de terre dont 100 acres sont en état de culture; le reste étant en bois de valeur. Il y a aussi une bonne maison avec dépendances convenables sur cette terre qui est bien fournie d'eau. Conditions faciles et possession immédiate. Pour plus amples informations s'adresser à C. E. WORDEN, Dunham, C. E. 14 juillet, 1866.

A Vendre ou à Louer.

M Beaulieu offre en vente ou à louer le superbe Hotel Franco Canadien si avantageusement situé au centre de Waterloo, près du palais de Justice près de l'Eglise Catholique, à proximité du chemin de fer. Tous les meubles etc, peuvent être loués ou vendus avec l'Hôtel, si on le désire. Pour les conditions qui seront avantageuses s'adresser sur les lieux au Propriétaire. ISIDORE BEAULIEU. Waterloo 9 juillet 1866—1 m—1 p.

AVIS.

La Société ci-devant existante sous le nom et raison de LECLERE & NELSON est dissoute depuis le 23 juillet courant. Toutes les affaires de cette Société seront réglées par M. CHARLES NELSON. P. E. LECLERE, CHARLES NELSON. St. Hyacinthe, 25 juillet 1866.

Société d'Agriculture DU Comté de Bagot.

L'EXPOSITION ANNUELLE DE CETTE SOCIÉTÉ aura lieu au Village de la Paroisse de ST. LIBOIRE, MERCREDI, le trois Octobre prochain, à DIX HEURES, A. M.

Par ordre, P. S. GENDRON, Secrétaire-Trésorier. Ste. Rosalie, 30 Août, 1866, 6f-1f-p-s

G. F. BARNES. ST. HYACINTHE.

Offre ses sincères remerciements à ses nombreuses pratiques pour l'encouragement qu'il en a reçu depuis 20 ans passés, et a l'honneur d'informer le public en général, qu'il a en mains un assortiment considérable de BOULEVERSEURS, BOULEVERSEURS, BOULEVERSEURS

RATEAUX A CHEVAL

RATEAUX A CHEVAL, RATEAUX A CHEVAL,

CRIBLES, CRIBLES, CRIBLES.

LE TOUT VENDU A DES CONDITIONS LIBERALES

G. F. BARNES.

ST. HYACINTHE, 23 MARS, 1866.

ESSAI DE CHARRUES

ET GRAND PARTY DE LABOURS.

L'Essai de Charrues et autres Instruments Aratoires ainsi que le Grand Parti de Labours provincial aura lieu sur la Ferme Logan, à Montréal, mardi, le DEUX Octobre prochain, à Neuf heures A. M.

1RE CLASSE.—Ouverte aux Laboureurs de toutes les parties de la Province. Six prix: 1er, \$50; 2me, \$40; 3me, \$30; 4me, \$20; 5me, \$15; 6me, \$10.

2ME CLASSE.—Ouverte aux laboureurs de toutes les parties de la province ayant moins de 21 ans. Six prix: 1er, \$40; 2me, \$30; 3me, \$20; 4me, \$15; 5me, \$10; 6me, \$5.

Les entrées devront être faites le ou avant le 29 septembre.

Pour plus amples informations, s'adresser au secrétaire G. LECLERE, No. 616, Rue Craig. 11 septembre 1866.—9f.

VENTE PAR AUTORITE DE JUSTICE.

Sera vendu, à la porte de l'Eglise de la Paroisse de St. Dominique, LUNDI, le Vingt-Quatre Septembre courant, à MIDI, l'immeuble ci-après désigné, dépendant de la communauté de biens qui a existé entre feu LOUIS CASAVANT et ESTHER MESSIER:

Une Terre située au Septième Rang, de la paroisse de St. Dominique, de deux arpents de front sur trentie de profondeur, tenant d'un bout au chemin dit dit rang, en profondeur aux terres du Huitième Rang, d'un côté à Joseph Chagnon, et de l'autre côté à Nazaire Brodeur, avec une maison et autres bâtisses y érigées.

Les conditions seront données le jour de la vente. J. R. BRILLON, N.P. Belecil, 3 septembre 1866. 6f2fps.

SALE BY AUTHORITY OF JUSTICE.

WILL be sold, at the Church door of the Parish of St. Dominique, ON MONDAY, the Twenty-Fourth Day of September Instant, at Twelve O'clock, NOON, the Property hereinafter described, depending of the Community which existed between the late LOUIS CASAVANT and ESTHER MESSIER:

A Land situated in the Seventh Range of the Parish of St. Dominique, being two acres in front, by thirty acres in depth, bounded in front by the road of said range, in depth by the lands of the Eighth Range, on one side by Joseph Chagnon, and on the other side by Nazaire Brodeur, with a house and other buildings erected thereon.

The conditions will be given the day of the sale. J. R. BRILLON, N.P. Belecil, 3d September, 1866. 6f2fps.

MANUFACTURE CANADIENNE!

CHAUSSURES! CHAUSSURES!!

EN GROS SEULEMENT

COTE & COTE

COIN DES RUES CASCADES ET PIETE. SAINT HYACINTHE.

AVIS

AUX MARCHANDS DE VILLE & DE CAMPAGNE

MM. COTÉ & COTÉ viennent d'établir en cette ville une grande MANUFACTURE DE CHAUSSURES, sur le même système que les manufactures américaines, de premier ordre, pour manufacturer et vendre, EN GROS SEULEMENT, TOUTE ESPECE DE CHAUSSURES.

M. LOUIS COTÉ, ci-devant gérant d'une fabrique de ce genre à Québec, durant plusieurs années, dirige cet établissement.

L'expérience qu'il a acquise, tant à Québec qu'aux Etats-Unis, où il a travaillé durant plus de sept ans, donne toutes les garanties possibles aux acheteurs, quant à la solidité et au fini des ouvrages fournis par la manufacture.

MM. Côté & Côté ayant établi leur fabrique à St. Hyacinthe où la main d'œuvre et les autres dépenses nécessaires sont moins coûteuses que dans les grands centres, sont en état de faire concurrence, quant à la libéralité des prix et conditions d'achat, à n'importe quelle manufacture du Canada.

On trouvera aux Magasins de M. VICTOR COTÉ, un assortiment considérable et varié en gros et en détail,

CURS, de toutes sortes, CHAUSSURES de toutes espèces, HARNAIS, EPICERIES, FERRONNERIES, et un bon choix de MARCHANDISES Sèches.

Place du Marché et Rue Cascades vis-à-vis le Pont Barsalou et les Moulins. St. Hyacinthe, 10 Septembre, 1866.

COURSES AU TROT AUX SOIXANTES. LUNDI ET MARDI Les 17 et 18 Septembre courant.

On les jours suivants si le temps et les chemins le permettent.

PREMIER JOUR.—Une bourse de 12 piastres ouverte à tous chevaux qui n'ont jamais payé d'entrée 3 dans 5.

Une bourse de 400 piastres ouverte à tous chevaux de 4 ans, 3 dans 5.

Une bourse de 1800 piastres ouverte à tous chevaux qui n'ont jamais trotté dans la 2e classe ni gagnés dans cette classe 3 dans 5.

SECONDE JOUR.—Une bourse de 25 piastres ouverte à tous chevaux de Seconde Classe qui n'ont jamais trotté dans la Première. 3 dans 5.

Une bourse de 10 piastres ouverte à tous chevaux amblers 3 dans 5.

Une bourse de 50 piastres à tous chevaux trotteurs sans exception 3 dans 5.

Règlements:

Les entrées seront payées au Secrétaire, avant 10 h, sur le terrain des Courses, le jour de chaque course, ou double entrée sera exigée après dix heures.

Quatre entrées seront exigées et trois chevaux trotteurs.

Toute contestation sera décidée par les juges et leur décision sera finale.

Les courses commenceront chaque jour à midi précis.

H. MATHIEU, Ecr., Président, MM. R. Desloges, D. Guertin, Jos. Piquet, Aug. Fournier, Chs. Aubertin, Guill. Cheval, Michel Frégeau.

FRANÇOIS VAILLIÈRE, Secrétaire.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU Comté de St. Hyacinthe.

L'EXHIBITION Annuelle du Comté de St. Hyacinthe, aura lieu, MARDI le DEUX OCTOBRE prochain, en la Cité de St. Hyacinthe J. O. GUERTIN, Secrétaire-Trésorier. 10 septembre 1866.

MAISON A VENDRE OU A LOUER.

Ce bel emplacement situé au coin des rues Girard et Laframboise, autrefois occupé par M. Oharnard, vient d'être réparé à neuf et est prêt à être occupé comme logement par un ou deux ménages. Les appartements ont été peints, il y a deux chassis, les galeries sont refaites à neuf et le propriétaire n'a rien épargné pour donner à sa maison tout le confortable possible. La maison renferme vingt-deux chambres. Une grande cour avec de vastes remises et écuries sont à la disposition de ceux qui voudraient avoir une belle et bonne résidence privée. La maison a deux étages et est en briques.

L'emplacement peut être vendu à des conditions faciles. Pour les conditions s'adresser à LOUIS TACHÉ, N. P. St. Hyacinthe, 10 septembre 1866.—1m.

A VENDRE

LE LOT No. 26 du 8ème rang d'Acton, de 100 acres de terre tout boisé de toutes sortes de bons bois, sans bâtisses. S'adresser à ce Bureau ou à JOSEPH DUBREUIL, STE. ROSALIE. 7 juillet 1866.

Acte concernant la faillite 1864

Dans l'affaire de J. D. Thaneuf, failli.

Les créanciers du failli sont par le présent notifiés qu'il a fait une cession de ses biens et effet en vertu de l'acte ci-dessus à mon syndic sousigné et ils sont requis de me fournir sous deux mois de cette date, des états de leurs réclamations spécifiant les garanties qu'ils possèdent, s'ils en ont, et leur valeur et s'ils n'en ont pas, mentionner le fait, le tout attesté sous serment, avec les pièces justificatives à l'appui de ces réclamations.

CHARLES HÉBERT, Syndic. Montréal, 6 Août, 1866.

P. S. LIPPÉ, AVOCAT. Rue Cascades, porte voisine de MM. H. R. Blanchard, coroner, et M. A. Kéroack, libraire. St. Hyacinthe, 7 décembre, 1865.

PORTRAITS DE SA GRANDEUR MGR. OUS. LAROCQUE

Evêque de St. Hyacinthe. Coloriés ou non, EN GRAND OU EN PETIT, A VENDRE CHEZ J. J. E. SAUVAGEAU

ARTISTE-PHOTOGRAPHE, Rue Cascades.—St. Hyacinthe. Prix:—EN GRAND..... \$1.00 " EN PETIT..... 0.25

Enregistré conformément à l'acte de la Législature Provinciale, le 11 août de l'année 1866, par J. J. E. Sauvageau, dans le Bureau du Régistrateur de la Province le Canada.

BUREAU d'ÉCHANGE

MM. CORCORAN & ST. JACQUES ont l'honneur d'informer le public qu'ils viennent d'ouvrir un BUREAU D'ÉCHANGE en cette cité, dans le magasin de M. St. Jacques, autrefois occupé par Maurice Buckley, Ecr., et qu'à l'avenir ils échangeront et achèteront les billets des Banques Canadiennes et Américaines, &c., et feront aussi l'échange de l'Or et de l'Argent avec autant d'avantage qu'on pourra le désirer. St. Hyacinthe, 16 décembre, 1865.

A VENDRE.

1o. Un emplacement situé dans la ville de St. Hyacinthe près de la Gare du Chemin de fer, rue Laframboise, avec une maison en briques à deux étages.

2o. Une terre de 100 arpents, situé à un mille de la Station du chemin de fer de St. Hyacinthe sur la rive sud de la rivière Yamaska, dans un bon état de culture et avec d'excellentes bâtisses.

3o. Une autre terre de 90 arpents, à l'entrée du chemin de St. Dominique, aussi bien bâtie avec ensemble une Terre à bois, de 60 arpents à une lieue de distance de cette dernière.

CONDITION FACILES, S'adresser à St. Hyacinthe, à P. LAMOTHE. 9 juillet,

